



**Le Département
se mobilise
pour l'emploi**

la  LE MAGAZINE
viennne

n°129
février 2019
lavienne86.fr



RADIATORI À LA DINDE ET SES PETITS LÉGUMES SAUCE CHÈVRE MIEL

INGRÉDIENTS

(pour 10 personnes)

DINDE

- 100 g d'oignons (locaux)
- 1 kg de dinde
- 50 g de beurre (local)
- Sel, poivre

SAUCE CHÈVRE MIEL

- 250 g de crème fraîche (locale)
- 1 bûche de chèvre (locale)
- 50 g de miel (local)

RADIATORI

- 800 g de pâtes radiatori (locales)
- 50 g de beurre (local)
- Gros sel

COURGETTES

- 250 g de courgettes (locales)
- 50 g de beurre (local)
- Sel, poivre

CAROTTES

- 300 g de carottes (locales)
- 50 g de beurre (local)
- Sel, poivre

agrilocal86
Votre marché de restauration collective

**Sébastien
MOLLÉ**
Chef de cuisine
COLLÈGE
André-Brouillet de
VALENCE-EN-POITOU



DINDE

- Émincer la dinde ;
- Éplucher et émincer les oignons, les faire revenir, ajouter la dinde émincée
- Assaisonner.

SAUCE CHÈVRE MIEL

- Dans une casserole, mettre la crème et la bûche de chèvre coupée en cubes, à chauffer doucement, ajouter le miel et mixer.

RADIATORI

- Porter l'eau salée à ébullition ;
- Plonger les pâtes ;
- Assaisonner.

COURGETTES

- Éplucher et tailler les courgettes en brunoise ;
- Poêler les dés de courgettes (les légumes resteront croquants) ;
- Assaisonner.

CAROTTES

- Éplucher et tailler les carottes en brunoise ;
- Poêler les dés de carottes (les légumes resteront croquants) ;
- Assaisonner.

DRESSAGE

- Mélanger les pâtes et les légumes puis les dresser ;
- Ajouter la dinde ;
- Napper de sauce chèvre miel.

Directeur de la publication : Bruno Belin, Président du Département

Rédacteur en chef : Thierry Poireau, Directeur de la Communication

Maquette, montage et rédaction : Service Communication - Département86

Crédit photo : Service communication - Département 86, Paul Wheeler

Imprimerie : LENGLET IMPRIMEURS

Contact rédaction : redaction@departement86.fr

Département de la Vienne, place Aristide Briand, CS 80319 - 86008 Poitiers cedex.

Le magazine institutionnel de la Vienne est diffusé à 208 000 exemplaires,

sur l'ensemble du département, par Médiapost et Adrexo. Toute reproduction, même partielle, doit faire l'objet d'une demande écrite au service communication du Département.

Dépôt légal : décembre 2018 - ISSN 1968-0929



- Inauguration de la Maison d'Accueil Familial de La Chapelle-Viviers . . . 4
- Open Masculin 86. 4
- Visite du premier Pôle Éducatif Territorial de la Vienne à L'Isle-Jourdain 5
- Chuter : ce n'est pas une fatalité ! . . . 5
- Résultats du Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine 2018. 6
- Deuxième escale pour le Poitou au Salon International de l'Agriculture. . . 7
- Création d'une Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires pour les sports de nature 7
- Réouverture du Futuroscope 8
- Appel à projets "Adaptons les défis" 8
- Nouvelle saison pour les Histoires du Poitou 9
- Caravane des Sports 9
- Trois Ateliers "Habiter mieux" 9
- Découvrez le "Guide Handisport 2019" 9
- Le Département investit pour façonner une Vienne solidaire et ambitieuse. 10
- Le Département se mobilise pour l'emploi 11-13
- Les Usines, découvrez-les ! 14
- Les envahisseurs 15
- Le sport comme partage... 16
- Raid dingue. 17
- Tribunes 18
- Agenda/Livres 19

sommaire

édito



Agir pour favoriser une insertion durable

En faisant de l'accompagnement et du retour à l'emploi une des priorités de son action, le Département se mobilise avec ses partenaires (Pôle Emploi, CAF...) pour encourager l'inclusion sociale et professionnelle des personnes les plus fragiles. Pierre angulaire de cette politique ambitieuse et humaine, le financement du Revenu de Solidarité Active (RSA) assuré par le Département, incite chaque allocataire à reprendre pied progressivement dans la vie active. Davantage valorisante et proactive, notre approche désormais mieux ciblée et plus spécifique poursuit avec détermination la construction de passerelles solides et directes avec le monde entrepreneurial. Fer de lance de cette nouvelle dynamique, le site emploi86.com s'attache à trouver la meilleure équation possible pour contenter les entreprises et les candidats dans leur recherche. Dans le droit fil de cette démarche, le Département expérimente depuis 2018 Mobi'Vienne. Cette plateforme permet aux bénéficiaires du RSA et aux habitants des territoires ruraux, d'être plus mobiles avec des services qui facilitent les déplacements sur notre territoire. Dans un souci constant de limiter les freins au retour à la vie active, le Département ne cesse de se mobiliser pour l'emploi dans la Vienne, en proposant des solutions innovantes et performantes.

Bruno BELIN
Président du Département
de la Vienne



> Bruno Belin, Président du Département, Patrick Charrier, Maire de La Chapelle-Viviers et les élus concernés, ainsi que Laurence Carval, la sous-préfète, ont inauguré la Maison d'Accueil Familial de la commune.

Inauguration de la Maison d'Accueil Familial de La Chapelle-Viviers

Dans le cadre du Schéma Gérontologique 2010/2014, le Département a prévu la réalisation de Maisons d'Accueil Familial (MAF), portées par des communes ou des Communautés de Communes. La Maison d'Accueil Familial de La Chapelle-Viviers, gérée par le Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCMS) "L'Accueil Familial en Vienne", peut héberger trois personnes âgées ou handicapées et l'accueillant familial avec sa famille. La Maison

d'Accueil Familial permet de créer des liens avec la famille d'accueil, ainsi qu'avec les autres personnes accueillies. Le Département a accordé une subvention de 100 000€ à la commune de La Chapelle-Viviers en 2018, dans le cadre du projet de territoire (Activ' 2), dont 50 000€ ont été versés en 2018 et 16 200€ versés en 2017 dans le cadre de la dotation de solidarité communale (Activ' 3). Le coût total de l'opération s'est élevé à 957 549€.



Open Masculin 86

Plus que quelques semaines à patienter avant de pouvoir vivre de nouveau au rythme de la petite balle jaune. Pour sa trente et unième édition organisée du 11 au 17 mars, au Stade Poitevin Tennis, le Transition Tour (extournoi Future) de Poitiers proposera un tableau de trente-deux joueurs de simple et seize équipes de double. Appréciée pour le professionnalisme de son staff piloté par Jean-Paul Orillard, cette épreuve inscrite au calendrier ITF propose chaque année au public un plateau homogène formé d'un vivier de jeunes talents et de joueurs expérimentés.

Pourvu d'une dotation de 15 000€, l'Open masculin 86 attire généralement plus de deux mille spectateurs sur une semaine de compétition. Pour les amateurs, les matchs du court central seront diffusés en streaming sur **tennis-openmasculin86.fr**.

Tarifs : payant à partir des quarts de finale (4€), demi-finales (5€) et des deux finales du dimanche (6€) - Gratuit pour les étudiants, les femmes, les jeunes de moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.

**Stade Poitevin Tennis,
rue de la Devinière 86000 Poitiers.**

Visite du premier Pôle Éducatif Territorial de la Vienne à L'Isle-Jourdain

Maintenir une offre éducative de qualité dans un territoire rural isolé et connaissant des baisses d'effectifs...



> Les élus, accompagnés par le Recteur de l'Académie de Poitiers Armel de la Bourdonnaye, ont visité le Pôle Educatif Territorial de L'Isle-Jourdain.

C'est l'objectif que se sont fixés la commune de L'Isle-Jourdain, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et le Département de la Vienne pour créer un Pôle Éducatif à L'Isle-Jourdain, regroupant sur le site du collège René-Cassin les élèves du second degré et les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2, soit deux classes actuellement. Ce regroupement, à l'initiative de la commune, cherche à maintenir l'offre scolaire du territoire, en pérennisant l'école élémentaire et maternelle de L'Isle-Jourdain. Il était fondamental d'essayer de conserver les élèves sur place, car les familles auraient pu être tentées de les scolariser sur leur lieu de travail. Ce projet optimise les investissements publics tout en pérennisant des services éducatifs toujours difficiles à maintenir dans les secteurs les plus isolés et à faible densité de population scolaire.

Chuter : ce n'est pas une fatalité !

Un tiers des seniors de plus de 65 ans et la moitié des personnes de plus de 80 ans vivant à domicile tombent au moins une fois par an. Ce phénomène fréquent, parfois lourd de conséquences est souvent synonyme de perte d'autonomie si rien n'est fait pour compenser les séquelles. Les causes peuvent être nombreuses : sédentarité, médication, logement mal aménagé, prise de risque...

Or, il existe de multiples moyens de limiter les dangers à domicile. Réunis par Itinéraire Santé, différents acteurs se sont engagés dans une démarche de prévention des chutes. Pour informer le grand public, des rencontres sont programmées dans la Vienne, avec le soutien de la Conférence des Financeurs du Département (fonds provenant de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et des caisses de retraite du groupe AGIRC-ARRCO. Ainsi, des professionnels de santé échangeront avec les participants de la conférence "Chuter : ce n'est pas une fatalité !". Des ateliers d'activité physique adaptée et des démonstrations d'aides techniques et de solutions d'aménagement proposés par la Fédération de Gymnastique Volontaire (EPGV), Siel Bleu, ReSanté-Vous, la Fédération ADMR, Le-Centre, Proxisanté, Sport Santé 86, Zurich Optique... informeront chacun sur les différentes ressources du Département.



"Chuter : ce n'est pas une fatalité !",
deux sessions à 9h30 et à 14h30

- jeudi 14 mars à la Halle des sports à Ingrandes (rue René-Descartes)
- jeudi 21 mars au complexe sportif St Nicolas à Poitiers (156, route de Parthenay)
- mardi 26 mars à la salle des fêtes de Gençay (rue Emilien-Fillon)

Inscription obligatoire auprès d'Itinéraire Santé au : 05 49 30 80 70

Des navettes pourront être organisées dès le domicile pour les personnes ayant des difficultés de mobilité lors des manifestations. Pour Gençay, l'association l'Arantelle proposera un service de navettes.

Gratuit - Tenue adaptée conseillée.



CONCOURS SAVEURS NOUVELLE-AQUITAINE

Résultats du Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine 2018

À vos papilles ! Voici les lauréats du Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine, félicités par les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres en décembre dernier. Cette 30^e édition, organisée par l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA), fait suite au Concours des Saveurs Régionales.

En 2018, 71 produits et 37 producteurs ont été primés pour les deux Départements. Deuxième concours de France après le Concours Général Agricole de Paris, celui-ci aspire à promouvoir notre terroir et à inciter les professionnels à s'engager dans une amélioration continue de leurs procédés de fabrication et de transformation.

Organisé par l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA), le Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine mettait en compétition le meilleur des productions régionales (vins, pâtisseries, boulangerie, charcuterie, fromages...) et des produits nouveaux à découvrir.

Les lauréats

Catégorie "Fromages de chèvre"

- OR** • Eural Laiterie de Chaunay (86) / Brique de Chèvre – Soignon
- ARGENT** • Eural Laiterie de Chaunay (86) / Chèvre 180 g - Soignon – Sainte Maure Sélection

Catégorie "Fromages de chèvre fermier"

- OR** • La Ferme du Maras (86) / Pyramide – Yaourts
- OR** • La C'lait des Champs (86) / Mothais sur Feuille – Carré du Poitou
- ARGENT** • Earl de la Treille (86) / Spécialité de la Treille
- BRONZE** • Emmanuel Rerolle (86) / Fromage Frais Faisselle ou Pot
- BRONZE** • La C'lait des Champs (86) / Chabichou du Poitou AOP
- BRONZE** • La Ferme du Maras (86) / Capris

Catégorie "Beurre, confiture et boulangerie"

- BRONZE** • Les Pots gourmands (86) / Crème de noisette – Gelée de Pomme-Raisin

Catégorie "Miel et produits de la ruche"

- ARGENT** • Pierrick Petrequin (86) / Miel Polyfloral Clair Été
- ARGENT** • Rucher La Sapée (86) / Miel de Châtaignier
- ARGENT** • Florent Gatelier (86) / Miel Polyfloral ambré et foncé
- BRONZE** • Rucher La Sapée (86) / Miel Polyfloral Clair Printemps
- BRONZE** • Pierrick Petrequin (86) / Autres Miels de Cru – Sarrasin



Catégorie "Vins de Saumur AOP, du Haut Poitou AOP et bières artisanales"

- OR** • Isabelle Suire (86) / Saumur Rouge – Saumur Blanc
- ARGENT** • Morgeau – La Tour Beaumont (86) / Haut-Poitou Blanc
- BRONZE** • Lionel Renard (86) / Saumur Blanc

Catégorie "Produits de charcuterie, caprins, canard et volailles et innovants"

- ARGENT** • Domaine du Parc (86) / Saucisse sèche de chèvre
- BRONZE** • Domaine du Parc (86) / Rillettes de chèvre

Catégorie "Spécialités sucrées et salées"

- OR** • Biscuiterie Augereau (86) / Broyé du Poitou
- ARGENT** • Le farci poitevin (86) / Farcé Poitevin au Bain-Marie – Farcé Poitevin au Four
- ARGENT** • Biscuiterie Augereau (86) / Macaron
- BRONZE** • Le farci poitevin (86) / Grillon Charentais

Deuxième escale pour le Poitou au Salon International de l'Agriculture



Après une participation remarquable l'an dernier au Salon de l'Agriculture, la marque Poitou ira rejoindre du 23 février au 3 mars le Parc des Expositions de Paris. Faisant cause commune, les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres met en avant le meilleur de notre gastronomie avec encore plus de producteurs et d'artisans adhérents à la marque. Cette année, la marque Poitou disposera d'un grand stand qui alliera promotion touristique, dégustation

et vente de produits du terroir. Les éleveurs de la Vienne seront également présents dans les allées du salon et représenteront notre territoire dans les catégories ovin, bovin, caprin et équin sans oublier les vins et les fromages. Le 25 février, une délégation du Département, des chambres consulaires et des acteurs du tourisme de la Vienne se rendra à la ferme parisienne, pour une visite dans le paysage agricole français.

Création d'une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires pour les sports de nature

Terrestres, nautiques ou aériens, les sports de nature ont pris un essor considérable ces dernières années et l'enjeu majeur pour la Vienne aujourd'hui, est de consolider ce secteur et d'en faire un véritable levier économique et touristique, tout en préservant les sites et l'environnement. À cet effet, Pascale Guittet, Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports et Alain Pichon, Vice-Président chargé de l'Environnement ont officiellement installé la Commission Départementale des Espaces,

Sites et Itinéraires (CDESI), créée par le Conseil Départemental de la Vienne.

Les missions de la CDESI consistent à étudier les problématiques liées à l'accès, à l'aménagement, à la conservation et à la valorisation des lieux de pratique des sports de nature pour ensuite élaborer un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI).

Celui-ci inclura l'actuel Programme Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).



Réouverture du Futuroscope

Envie de s'évader ? Fantastique, fun, familial, féérique..., le Futuroscope invite, depuis le 9 février, ses visiteurs à savourer pleinement des aventures humaines et technologiques, par le prisme écologique.

Pour cette nouvelle saison, le Parc proposera en plus des incontournables tels que "L'Extraordinaire Voyage" et "Dans les yeux de Thomas Pesquet", une nouvelle animation cinématographique au Kinémax avec "Planet Power". Projeté en 3D, ce documentaire revient sur l'exploit réalisé en 2015/2016 par les Suisses Bertrand Piccard et

André Borschberg avec leur avion Solar Impulse. Dans le même temps, une exposition en plein air de photos géantes "L'oiseau des mers et l'oiseau solaire, odyssées croisées" signée par Francis Demange et Hervé Bonnot, racontant les odyssées croisées de Solar Impulse de Bertrand Piccard et de l'hydroptère, le phénoménal trimaran d'Alain Thébault.

Sans oublier l'offre à 25€* pour les habitants de la Vienne pour (re)découvrir à un tarif préférentiel les attractions du Parc.

**du 9 février au 7 avril*

Appel à projets "Adaptons les défis"

Le Département lance un appel à projets pour permettre aux jeunes en situation de handicap d'accéder à une pratique sportive en club. Conscient de cette difficulté, le Département favorise l'émergence de projets innovants. C'est pourquoi un appel à projets intitulé "Adaptons les défis", visant les jeunes en situation de handicap, âgés de 8 à 20 ans et non licenciés dans un club affilié à une fédération sportive, a été lancé par le Département.

Les associations sportives peuvent candidater mais elles doivent être affiliées à une fédération sportive reconnue par le Ministère des Sports et leur siège social doit être situé dans le département de la Vienne.

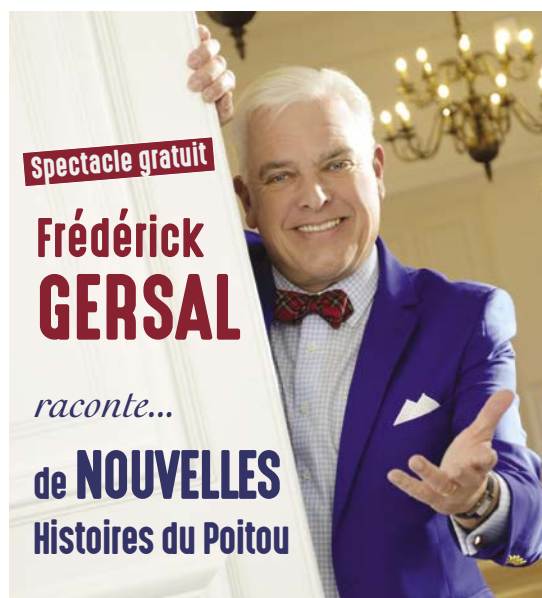
Le soutien du Département portera sur des actions innovantes ne relevant pas du fonctionnement de l'association et se déroulant pendant la



saison sportive 2019/2020. Ces actions devront comprendre au minimum 8 séances de pratique sportive, dont le contenu et la durée seront adaptés au public en situation de handicap qui sera accueilli. Le projet devra également proposer un encadrement sécurisé de la pratique sportive (entraîneurs diplômés, matériels adaptés au public visé, respect de la réglementation en vigueur, etc.).

**Infos pratiques / Date limite de dépôt
des dossiers : 5 avril 2019**

Nouvelle saison pour les Histoires du Poitou



Frédéric Gersal évoque de façon plaisante les Histoires du Poitou. On y trouve pêle-mêle des joies et des larmes, de bons moments et de terribles batailles, de belles histoires d'amour et des luttes fratricides... Alliant à la grande Histoire, de petites histoires et des anecdotes, il nous transporte à travers le temps et l'espace prouvant que, depuis longtemps déjà, le Poitou possède de merveilleux trésors et d'inoubliables épopées. Pour ce nouveau spectacle gratuit organisé le dernier samedi de chaque mois mettra en scène Charlemagne, Richard Cœur de Lion, Louis XIV... autour d'un personnage fil rouge : Aliénor d'Aquitaine. Rendez-vous le 23 février prochain à 20h30 à la salle des fêtes de Marçay.

Caravane des Sports

Même en hiver on fait du sport dans la Vienne. Rendez-vous lundi 18 février au gymnase de La Roche-Posay, mardi 19 février au gymnase de Monts-sur-Guesnes, mercredi 20 février à la salle omnisports de Tercé, jeudi 21 février au gymnase des Genêts de Valdivienne et vendredi 22 février à la halle de tennis de Naintré, pour participer aux activités proposées par la Caravane des Sports. Pendant une journée, les jeunes sportifs pourront découvrir l'escrime, le Vince-Pong (sport de raquette), la boxe éducative, le badminton, le basket (trois contre trois) et le secourisme.

Renseignements au 05 49 50 28 70 et sur lavienne86.fr.

En bref

Trois Ateliers "Habiter mieux"

Construire, aménager, agrandir, rénover... vous vous posez plein de questions et vous ne savez pas comment vous y prendre ! Le CAUE de la Vienne peut vous aider. Que vous soyez en pleine réflexion ou déjà engagé dans un projet, nous vous proposons un cycle de 3 ateliers gratuits et ouverts à tous. Les ateliers sont là pour faire avancer vos projets en partageant les questionnements et les idées de chacun. Prochains ateliers à la Mairie de Lussac-Les-Châteaux, Gratuit et inscription obligatoire sur caue86.fr

Le 13 février de 14h à 16h.

Comment organiser ma parcelle ?

Le 13 mars de 14h à 16h.

Comment aménager mon logement ?

Le 10 avril de 14h à 16h.

Comment penser mon jardin ?

Découvrez le "Guide Handisport 2019"

Désireux de s'informer, de se former, de collaborer, de s'engager et/ou de s'ouvrir au handisport ? Publication de référence, le "Guide Handisport" recense l'ensemble des informations essentielles, des dispositifs utiles et des services pratiques disponibles auprès de la Fédération Française Handisport, pour vivre ou faire vivre pleinement cette expérience sportive. Document de ressources précieux pour les licenciés, pour les dirigeants de clubs et leurs équipes, pour les techniciens et les experts des commissions sportives et des comités territoriaux, il représente également une véritable invitation à entrer dans le mouvement.

handisport.org



Le Département investit pour façonner une Vienne solidaire et ambitieuse

Les orientations budgétaires présentées le 31 janvier dernier, poursuivront avec la même rigueur les économies de fonctionnement et maintiendront la dynamique des investissements publics à hauteur de 20% du budget, sans aucune hausse de la fiscalité.

La Vienne se construit avec vous... Porté par une politique budgétaire volontariste, le Département garde le cap et poursuit à la même cadence ses investissements pour développer et moderniser notre territoire.

"Tout en continuant de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour maintenir la qualité d'accueil et de service vis-à-vis des usagers, notamment dans le cadre de sa politique de solidarité, le Département s'appuie sur ses quatorze priorités pour dessiner la Vienne de demain", expose Claude Eidelstein, Rapporteur Général du budget. Ambitieux et visionnaire, ce programme pluriannuel s'attache notamment à soutenir des actions en faveur de l'aménagement urbain, de l'amélioration de la couverture internet, de la rénovation et de la construction des collèges, de la préservation des ressources et des espaces naturels, de la jeunesse ou encore du financement des bourses départementales pour favoriser l'installation de jeunes professionnels de santé en milieu rural...

La solidarité : priorité départementale en 2019

Plus de cohésion sociale... Avec une enveloppe de 234 M€ dédiée aux personnes âgées et en situation de handicap, à l'enfance, aux familles, à la santé, à l'insertion et au retour à l'emploi, le Département reste le garant des politiques sociales au cœur de son territoire. Il apporte ainsi son savoir-faire et son expertise pour accompagner, de l'enfance à la vieillesse, les habitants de la Vienne.

Dans une volonté de cohérence et de simplification, il élaborera cette année un nouveau schéma unique des solidarités.

Fruit de la réflexion des services de la collectivité et des partenaires médico-sociaux, ce dernier permettra de mieux s'adapter au projet de vie de chacun, en diversifiant les réponses et en simplifiant l'information et les démarches auprès des bénéficiaires de l'action sociale.

Quatorze priorités pour faire grandir la Vienne



Plan Collèges



Aide aux Territoires



Schéma de l'Autonomie



Schéma Enfance-Famille



Emploi - Insertion



Schéma de l'Eau



Schéma de l'Habitat



Plan Santé



États Généraux de la Ruralité



Schéma Numérique



Plan Jeunesse



Développement Touristique



Schéma Routier



Diffusion culturelle



Le Département se mobilise pour l'emploi

Le Département expérimente et s'intéresse au retour à l'emploi avec Mobi' Vienne, un nouvel outil de mobilité dans la Vienne. Comment aider les habitants, en particulier les bénéficiaires du RSA à devenir plus mobiles ? De son côté, le site emploi86.com propose un nouveau design, de nouvelles fonctionnalités pour faciliter la recherche d'emploi au plus grand nombre.



> Au Pôle de Mobilité de Châtelleraut, pour accompagner au mieux les personnes reçues, plusieurs solutions adaptées sont proposées comme l'apprentissage du code et de la conduite.

La mobilité, un tremplin pour l'insertion

Dans la Vienne, il existe dix structures qui offrent des possibilités d'apprentissage et de location de véhicules en faveur des publics en difficulté professionnelle et sociale. Parmi elles, deux "pôles mobilité" sont organisés sur les agglomérations de Châtelleraut et de Poitiers. Les autres structures, de petite taille, sont portées par des associations dont l'objet principal n'est pas la mobilité.

Depuis 2013, les structures intervenant dans le secteur de la mobilité se réunissent dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Territorial d'Insertion (PTI) pour partager leurs pratiques et évoquer la problématique de la mobilité à l'échelle départementale. Elles ont fait le constat que malgré les propositions faites par différents acteurs, les publics en grande difficulté ne se déplacent pas pour diverses raisons : manque d'informations et d'outils centralisés, peur de prendre les transports en commun, crainte des grandes villes et disparité de l'offre de mobilité.

Un nouvel outil de mobilité sur le territoire

Face à ce constat, le Département a lancé en 2017 une consultation pour créer une plate-forme de mobilité sur le territoire. L'objectif est d'aider les habitants de la Vienne, en particulier les bénéficiaires

du RSA, et les habitants des territoires ruraux, à devenir plus mobiles grâce à l'augmentation du nombre de conseillers mobilité, au renforcement des équipements des structures (en 2 roues et 4 roues), au développement de l'accès aux informations sur les moyens de mobilité existants (plateforme de covoiturage, SNCF, bus...) avec un site internet dédié. Le Département a lancé l'expérience pour l'année 2018, renouvelable en 2019 et souhaite mobiliser à ses côtés d'autres acteurs publics à ses côtés pour pérenniser et élargir son action. Un partenariat a été mis en œuvre avec la Mission Locale Sud Vienne pour des locaux mis à disposition à Civray, La Villedieu, Gençay, Couhé, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon. Un bureau est loué au Téléport 6 de Loudun. Des interventions sont organisées dans différentes communes : Neuville, Mirebeau, Availles-Limouzine...

Des comités de territoire, organisés dans les différents secteurs, réunissent tous les acteurs économiques, sociaux, institutionnels et des transports, pour imaginer des solutions de mobilité adaptées aux habitants de ces territoires.

Un numéro de téléphone (pour l'ensemble du département) est mis à disposition par Mobi' Vienne : le 05 86 98 01 20 (du lundi au vendredi de 14 à 17h30).

Pôle de mobilité de Châtelleraut

Le Pôle Mobilité de Châtelleraut s'est développé au point de devenir une référence pour un public en difficulté dans un cursus de formation et d'insertion professionnelle.

Le marché ayant été lancé en août 2017, le Département a retenu l'ADSEA-SISA de Châtelleraut qui portait déjà le Pôle Mobilité de Châtelleraut. Un coordinateur et trois conseillers mobilité ont été recrutés dans 3 secteurs (Loudun/Haut-Poitou, Civraisien/Vallées du Clain, et Montmorillon, le temps étant partagé avec l'ADECL). Ils réalisent des bilans de compétences mobilité sur prescription, animent des ateliers : découvrir l'offre de service de mon territoire, organiser un déplacement, apprendre à se repérer dans l'espace... L'objectif est d'accompagner au plus près les personnes en parcours d'insertion dans leur mobilisation pour le retour à l'emploi.

Pôle Mobilité au 209, Grand'Rue, Châtelleraut. Tél : 05 49 02 87 40

Ça matche et ça marche !

À l'initiative du Département, le site emploi86.com dévoile depuis quelques semaines sa nouvelle livrée pour faciliter la mise en relation entre les entreprises et les candidats dans la Vienne.

Vous recrutez ? Vous postulez ? Rien de plus simple avec le site **emploi86.com**. Animée par un nouveau graphisme et de nouvelles fonctionnalités, cette plateforme intuitive répond de manière concrète aux besoins des employeurs et aux attentes des demandeurs d'emploi.

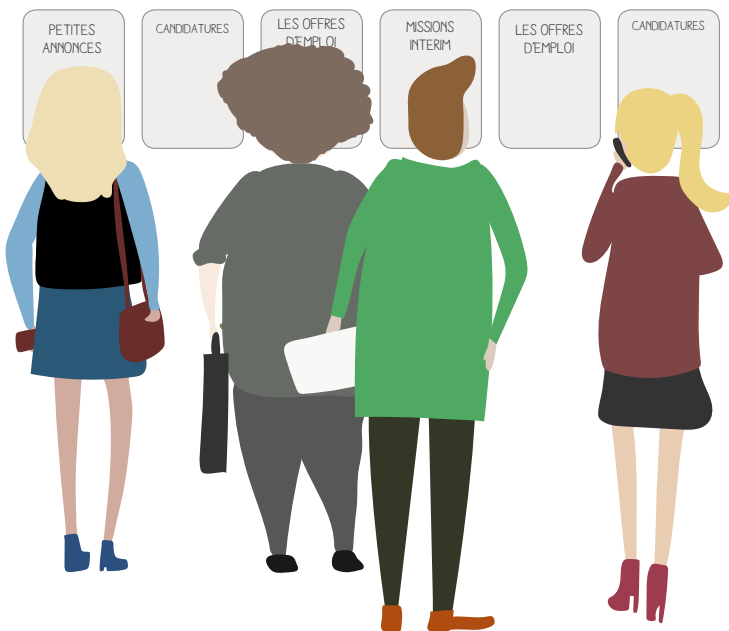
Totalement repensée en matière d'ergonomie, elle propose désormais un système efficace de mise en relation entre le profil recherché et les candidats, ou encore la géolocalisation des offres ou des candidats situés près de chez vous. Une messagerie privée permet également aux postulants et aux recruteurs volontaires de communiquer directement. Enfin, cette nouvelle version offre l'opportunité de créer rapidement un C.V. complet et efficace.



Agir pour l'emploi local

Le bon profil au bon poste... Pratique et ludique, le site emploi86.com apporte son expertise pour accompagner les entreprises pendant et après les recrutements (présélection, suivi post-embauche...). "Il propose également des séances de coaching pour aider les bénéficiaires du RSA avant et après l'embauche", précise Benoît Coquelet, Vice-Président, chargé de l'Emploi et de l'Insertion.

Avec la volonté de faciliter le recrutement des entreprises en leur permettant de dénicher localement des profils correspondant à leurs besoins, et inversement, d'aider les candidats à trouver une entreprise dans laquelle ils pourront évoluer sereinement, le Département ne cesse de se mobiliser pour l'emploi dans la Vienne.



Les Usines, découvrez-les !

Nouveau nom pour "Les Usines" à Ligugé, qui enclenchent une nouvelle phase de développement. Au cœur d'une énergie plurielle, ce lieu réinvente des mots tels qu'entreprendre, travailler, produire, former, partager, expérimenter... Alors oui à ce nouveau modèlesocioéconomique !



En 2011, en ayant fait de la filature le premier tiers espace de la région, facilitateur d'installation pour les porteurs de projet, Les Usines ont redonné la vocation initiale de production au site, perpétuant ainsi la mémoire ouvrière du lieu. *"Acteur à part entière de notre territoire, cette espace unique rassemble une grande diversité de domaines, d'artisanat, de services, de commerces, d'accompagnement et de formations"*, souligne Joëlle Peltier, maire de Ligugé et Conseillère Départementale. Actuellement, vingt-cinq structures sont présentes sur le site, soit environ une soixantaine d'emplois.



Une seconde phase de développement

La montée en puissance des Usines, leur fréquentation, leurs activités nouvelles entraînent le collectif vers une nouvelle période de réhabilitation pour 2021. *"Après avoir réussi le test de réhabiliter 3 000 m², le projet est de doubler la surface pour donner une nouvelle dimension économique et publique en créant ateliers, bureaux, grands espaces pour événements, expositions, séminaires..."*, explique Annabel Bachelier, responsable finances et développement. Ce véritable creuset économique trouve actuellement des soutiens financiers auprès de la Région, de Grand Poitiers, du Département, de Ligugé et même de l'Europe dans le but d'une professionnalisation.

Partage et mutualisation

Cet espace en perpétuelle métamorphose est finalement devenu le lieu de création et de production rêvé par les quatre fondateurs, ayant acheté l'ancienne filature en 2011. Le site, protégé Monument Historique, qui réinvente depuis 2013, le travail sous la forme de multiples projets, se répartit dans divers espaces (bureaux, ateliers, coworking, Fablab, jardins partagés...) et dans différents secteurs (numérique, artisanat d'art, culture, économie sociale et solidaire, environnement...).

Par exemple, un outil comme le Fablab, sorte de laboratoire atelier, permet d'accéder aux métiers du numérique dans un espace de 400 m². Tout repose sur le partage de savoirs et sur la mutualisation des outils à la fois numériques ou techniques, accessibles à des particuliers, des entrepreneurs, des scolaires, etc.

Enfin, comme l'expliquent à deux voix, Lola Brondy, volontaire en service civique et Annabel Bachelier : *"Ici tout est possible, tout est évolutif ! Il faut venir nous rencontrer pour comprendre l'esprit audacieux et bienveillant du lieu."* Le rendez-vous est pris pour les Journées Européennes des Métiers d'Art des 6 et 7 avril prochains.

**Les Usines, La filature,
avenue de la plage à Ligugé.
contact@lesusines.fr / fablablesusines.fr**

Chiffres clés

- 20 000 m² de superficie totale + 20 000 m² de jardins partagés et familiaux
- 3 000 m² déjà réhabilités et 3 000 m² à venir d'ici 2021
- 25 structures d'entrepreneurs installés
- 6 000 visiteurs /an lors des jours d'ouvertures au public

Programmation

- Open Ateliers du Fablab tous les mardis de 19h à 22h ouverts à tous
- Partage de savoirs (samedi après-midi sur inscription)
 - "Faire son site sous WordPress" le 16 février
 - "Programmation Google Apps Script" le 9 mars
 - "Logiciel Node-RED" le 20 avril
- Chantier participatif les 29 et 30 mars (sur inscription)
- Journées Européennes des Métiers d'Art les 6 et 7 avril



Les envahisseurs

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui menace les ruchers européens. Un casse-tête sanitaire qui met à contribution la recherche pour lutter contre sa prolifération. Une conférence aura lieu le 9 mars à Antran sur le sujet.

Le frelon asiatique ou le frelon "à pattes jaunes"

Les biologistes l'appellent *vespa velutina nigrithora*. Plus connu sous le nom de "frelon asiatique" ou de frelon "à pattes jaunes", cet insecte est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Il s'est très bien acclimaté et, sans prédateur, il s'est développé très rapidement. Tellement bien qu'en 2012, son aire de répartition couvrait déjà une grande partie du territoire français. Les frelons s'attaquent avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent leur nourriture préférée. Les abeilles butineuses constituent 80 % du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45 % dans les campagnes. De plus, la prédation des frelons asiatiques les stresse énormément, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen et affaiblit leurs réserves pour l'hiver.

Le frelon asiatique est facilement reconnaissable avec sa livrée sombre, son abdomen noir avec une large bande orangée, ses pattes aux extrémités jaunes et sa tête est noire avec une face jaune orangé. Il mesure entre 17 et 32 mm.

Le frelon asiatique est plus dangereux que son congénère européen en raison de la violence de

son réflexe de défense. Comme le frelon européen, son agressivité est très faible loin de son nid, occupé qu'il est à se nourrir mais autour du nid, il ne faut absolument pas s'en approcher. Il est donc impératif de signaler un nid en mairie, afin qu'il soit détruit par un professionnel, équipé d'une combinaison spéciale.

Piégeage des frelons

Fin février, début mars, c'est la période idéale pour capturer les reines. À chaque reine capturée, c'est un nid évité ! Elles sortent de l'hibernation à cette période, c'est donc le moment parfait pour disposer des pièges avec le système de la bouteille percée. Un appât fait d'un mélange de bière et de sirop de fruits qui attire les frelons tandis que les abeilles, elles, s'éloignent à cause de l'alcool.

Ce traitement préventif est le plus approprié pour en cette période mais il est vivement recommandé de supprimer les pièges à partir d'avril afin d'éviter de piéger d'autres espèces. Car ceux-ci ne sont pas sélectifs vis-à-vis du frelon asiatique et capturent aussi de nombreux insectes. Des systèmes plus élaborés existent déjà, d'autres sont en cours d'élaboration et des projets sont développés à Tours (conférence du 9 mars). Histoire de faire renaître l'espoir des apiculteurs français...

Conférence

"Sauvons nos abeilles, luttons contre le frelon asiatique". Une conférence de Éric Darrouzet, Enseignant-chercheur à l'Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI) de l'Université de Tours, le 9 mars à la Salle des Fêtes de Antran, 9h30, entrée libre.

Le sport comme partage

Que l'on soit fille ou garçon, jeune en situation de handicap, le sport partagé initié par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) se donne pour objectif d'accueillir toutes les différences.



Sportifs avant tout... Alors que la quiétude règne en ce mercredi après-midi dans l'enceinte du collège Camille-Claudé de Civray, une trentaine de jeunes encadrés par trois professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), s'adonnent avec enthousiasme à la pratique du sport partagé. Pilotée par l'UNSS en partenariat avec la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), cette discipline innovante et mixte associe au sein d'une même équipe deux jeunes en situation de handicap (cognitif/moteur) à deux jeunes valides.

Et ça fonctionne... Appliqué dans le geste et déterminé dans l'attitude, chaque compétiteur donne le meilleur de lui-même pour performer mais surtout pour se faire plaisir. *"Le plaisir, le maître mot de cette activité qui aspire à banaliser la présence des personnes en situation de handicap dans le sport et qui parvient peu à peu à abolir les barrières de la différence"*, souligne Loïc Laurent, Directeur de l'UNSS de la Vienne.

Outre l'aspect purement sportif, les plus-values de cette activité s'avèrent plurielles. Entraide, complicité, sociabilisation, échanges, vie en communauté, autonomie et épanouissement personnel permettent à chacun de se responsabiliser et de grandir.

Gagner ensemble

Quand le handicap n'empêche pas de demeurer compétitif... Expérimenté depuis trois ans dans ce collège précurseur, le sport partagé multi-activités tend à se généraliser dans la Vienne. Sous cette forme, les athlètes se défient dans quatre challenges (tennis de table/boccia, course d'orientation/course aux plots, biathlon (course et tir à la sarbacane) et prestation artistique) pour obtenir un maximum de points.

"Pour une plus grande équité, des adaptations et des compensations en fonction des différents degrés de handicap sont appliquées pour que chacun parte avec les mêmes chances. Ce système de classification permet ainsi aux personnes en situation de handicap de ne pas être désavantagées et de pouvoir remporter des compétitions quels que soient leurs adversaires", précisent Cécile Cadier et Medhi Hennoui, professeurs d'EPS au collège Camille-Claudé.

Avec de nombreuses participations aux Championnats de France et plusieurs récompenses décrochées au niveau départemental et régional, ces jeunes n'en oublient pas pour autant la philosophie de ce sport basée avant tout sur le partage.



Raid dingue

Le Département et le Stade Poitevin Triathlon présentent la seconde édition du Raid Saint-Martin. Rendez-vous, du 21 au 22 juin, entre Candes-Saint-Martin et Ligugé.

Résolument nature. Qu'ils se nomment trails, ultras ou raids, ces rendez-vous atypiques attirent chaque année de plus en plus de participants séduits par la diversité des paysages, la technicité des parcours ou encore par l'originalité des épreuves. Labellisé par la Fédération Française de Triathlon et de Raid Multisports, le Raid Saint Martin, disputé par équipes de deux, trois ou quatre et sous forme de relais, proposera de se mesurer sur deux distances : le Raid XL entre Candes-Saint-Martin et Ligugé (du 21 au 22 juin) et le Raid (22 juin) entre Monts-sur-Guesnes et Ligugé. Pendant un ou deux jours, chaque équipe de compétiteurs, néophytes ou amateurs, participera à une série de courses à pied, de canoë, de VTT, de run and bike, de courses d'orientation.

Pour les participants au Raid XL, une épreuve nocturne viendra pimenter cette aventure sportive et humaine hors du commun.

Physique et mental

Ne rien lâcher et se faire plaisir... Déambulant sur les principaux sites historiques martinien, depuis Candes-Saint-Martin jusqu'à Ligugé, les participants (re)découvriront, kilomètre après

kilomètre, le riche panorama du quatrième chemin de randonnée lié à Saint-Martin en Touraine et en Poitou. Durant cette échappée grandeur nature, chaque équipe aura à cœur de relever, à son rythme, les nombreuses épreuves disséminées sur les deux parcours. Un challenge à la fois excitant et ludique pour se dépasser et aller au bout de soi-même tout en s'amusant.

Inscriptions sur lavienne86.fr.

Limité à 70 équipes.

Le Raid XL

Vendredi 21 et samedi 22 juin

Épreuve de deux jours
entre Candes-Saint-Martin et Ligugé.

- Première journée : Départ le 21 juin à 17h, Candes-Saint-Martin / Monts-sur-Guesnes.
- Deuxième journée : Départ le 22 juin à 9h15, Monts-sur-Guesnes / Ligugé.

Le Raid

Samedi 22 juin 2019

Épreuve entre Monts-sur-Guesnes et Ligugé.

Accueil à 8h au Château de Monts-sur-Guesnes.

Départ à 9h30, après le départ du Raid XL.

Accessible à tous les niveaux.

GROUPE UNION POUR LA VIENNE

La Vienne sous le signe de la solidarité, de l'attractivité et de la proximité

La Solidarité constitue le socle de l'action du Département aussi bien avec l'ensemble des populations les plus fragiles, qu'avec les agriculteurs et les sapeurs-pompiers. La cohésion sociale doit être prioritaire et menée à des actions envers la petite enfance, les personnes âgées, les personnes handicapées et celles en insertion.

La Vienne est historiquement un des Départements les plus engagés et continuera de l'être avec fin 2019 un schéma unique des politiques sociales et un volet appuyé sur l'autonomie face au défi du vieillissement de notre population.

Ainsi, la Vienne sera toujours un phare dans la nuit pour ceux qui auront besoin d'être accompagnés. C'est notre mission de solidarité. Pour faciliter le retour à l'emploi, nous continuerons d'être innovants en créant de nouvelles mesures incitatives.

Le second défi de la Majorité Départementale est celui de l'Attractivité, avec la mobilisation pour l'aéroport de Poitiers-Biard, structure indispensable à notre économie, la création de l'Arena, lieu fédérateur de culture et de sport et bien sûr notre engagement pour le schéma routier avec l'aménagement à deux fois

deux voies de la RN 147 pour relier Limoges à Poitiers dans les meilleures conditions de sécurité.

L'attractivité passe également par nos collèges, avec la réfection d'Henri-IV, la construction du collège René-Monory à Vouneuil-sous-Biard et le maintien de tous nos collèges en milieu rural. Elle passe bien évidemment aussi par notre mobilisation pour le numérique : la téléphonie mobile, avec notre détermination à la développer partout, l'accès internet avec les opérations de montées en débit programmées jusqu'à la fin de cette année et le "tout fibre" pour 2025.

Enfin, la Proximité, car elle favorise la capacité d'échanger et de travailler ensemble. Tous les territoires, ruraux ou urbains sont importants à nos yeux. Nous poursuivons le dispositif ACTIV' avec d'ores et déjà 1 000 projets soutenus dans les communes et plus de 110 millions d'euros de subventions du Département. Un demi-milliard d'euros d'investissements, c'est l'objectif de cette mandature.

La Vienne accompagne, innove et modernise.

Contact :

Tél. : 05 49 55 66 00

unionpourlavienne.fr

GROUPE DES ÉLUS DE GAUCHE

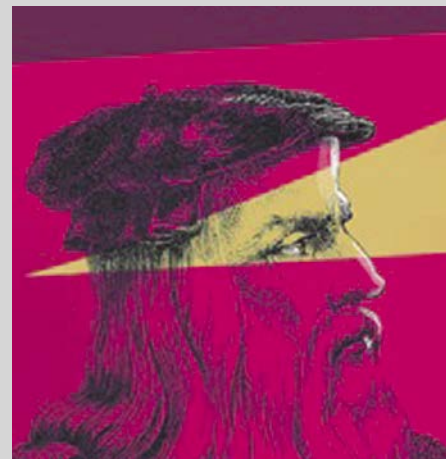
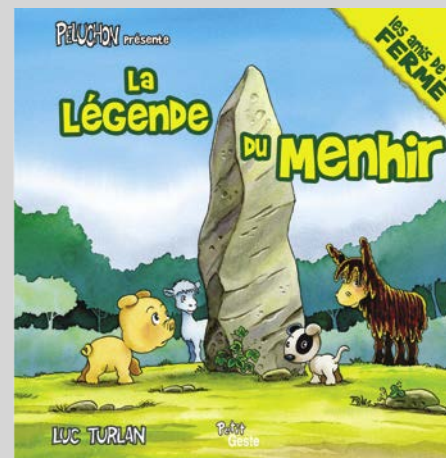
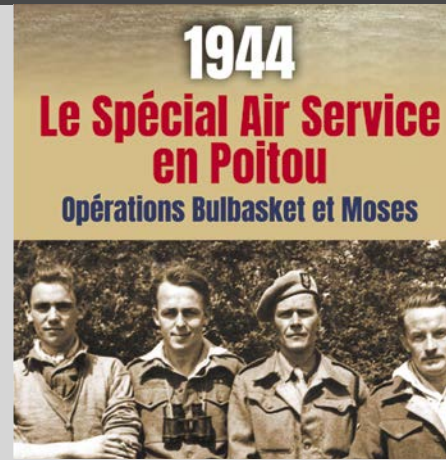
La politique culturelle du département, culture de événementiel.

Alors que la 3^{ème} édition des concerts des Heures bleues vient de se dérouler, la majorité de ce Département confirme une vision de la politique culturelle réduite à quelques coups d'éclat ponctuels dans la Vienne. Le principe de l'organisation de ces concerts n'a pas été discuté en commission culture, l'opposition a découvert par les médias locaux la tenue de la 1^{ère} édition. La politique culturelle de cette majorité se réduit

à des propositions événementielles ; depuis 2016, la baisse des moyens (- 160 000€) aux pratiques amateurs et au soutien des acteurs culturels le confirme.

Le Groupe des élu.e.s de gauche défend l'ambition d'une politique culturelle outil d'émancipation et de lien social partout dans la Vienne et pour tous les publics.

vienneagauche.fr



1944, Le Spécial Air Service en Poitou – Opérations Bulbasket et Moses

Né au Proche Orient en 1941, le "Special Air Service" (S.A.S.), forces spéciales de commandos aéroportés, à été réorganisé en Angleterre début 1944. Cette mission devait opérer derrière les lignes de front allemandes. La Brigade S.A.S. a envoyé en 1944 un commando nommé "Opération Bulbasket", et une équipe de transmissions S.A.S. de cinq hommes, parachutés dans la Vienne et ses limites avec le Berry et la Touraine. Jour après jour, ce récit met en scène tous les acteurs de ces événements. Ce sont des Français, en famille ou individuellement, qui ont aidé cette mission commando. Leur témoignage permet de préciser et de voir les faits sous un jour nouveau.

"1944, Le Spécial Air Service en Poitou – Opération Bulbasket et Moses" de Christian Richard.

Prix : 25€

La Légende du Menhir

Peluchon, Crapoto et ses amis partent camper dans une clairière à quelques pas d'un menhir. Ils apprennent alors qu'une légende entoure ce site... Un fantôme hanterait les lieux. La nuit venue, des bruits étranges résonnent dans le noir. Au petit matin, quand ils découvrent que des ossements traînent au pied du menhir, Crapoto commence à croire à la légende. Pour en avoir le cœur net, il décide de veiller la nuit suivante...

"La légende du Menhir" de Luc Turlan. Prix : 14€

Léonard de Vinci : le génie de la Renaissance

Symbole humain de la Renaissance, une magnifique exposition, à Montmorillon, rend hommage à Léonard de Vinci à travers ses œuvres et ses inventions. Pendant presque 60 ans, Léonard de Vinci a réalisé ses plus grands chefs-d'œuvre comme La Cène ou La Joconde, ainsi qu'une grande quantité d'études sur la zoologie, la botanique, l'anatomie et la géologie.

Entrée libre. Jusqu'au 31 mars, du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Salle d'exposition "Cour de la Préface".

Tél : 05 49 83 03 03

Camille et Julie Berthollet

Musique classique. Deux en une, talentueuses et lumineuses, Camille et Julie Berthollet font danser leurs archets avec fougue sur les cordes de leurs instruments. Les deux musiciennes vous présentent un spectacle magique, pétillant et plein de fraîcheur, tout à leur image et leur talent.

Tarifs : de 22 à 35€. Le 12 février à 20h45. La Hune, Saint-Benoît,

Tél : 05 49 37 77 88

The very best of Irish Dance and Music

La troupe Avalon Celtic Dances va vous faire découvrir un show captivant mêlant d'époustouflantes chorégraphies de claquettes, de joyeuses scènes de Céilís et les plus belles chansons traditionnelles d'Irlande.

Tarifs : 24€ ou 20€.

Le 22 février, 20h45 à Civray.

Tél : 05 49 87 00 49

Faire faire du sport à vos méninges avec l'association "Mémoires 14"

L'association vous propose toute l'année de solliciter vos neurones avec des ateliers mémoire animés par Philippe Bugaut, dans les communes de la Vienne, toute l'année. Ces ateliers permettent l'entretien de la mémoire tout en rompant la solitude et l'isolement, et tout en créant des liens sans aucune compétition. Séance d'essai possible avant inscription. Il est également possible de personnaliser à domicile des ateliers individuels.

Renseignements

au 06.26.36.01.23, memoires14.fr et memoires14@gmail.com

Exposition "Burning Man" par Éric bouvet

Photojournaliste indépendant depuis 1990, Éric Bouvet a été témoin d'événements majeurs en photographiant les conflits dans le monde. Fatigué de photographier les horreurs de l'humanité, il s'est orienté vers des sujets créatifs, joyeux et pacifistes. À travers ses clichés puissants et poétiques, il nous plonge au cœur d'un événement surréaliste : le festival "Burning Man". Chaque année, à la fin de l'été, 60 000 esprits libres se rassemblent au cœur du désert du Nevada, dans une ville éphémère surgie de nulle part où l'art, la solidarité et l'indépendance règnent. Au bout d'une semaine, toute cette euphorie disparaît dans ses cendres, laissant pour seuls témoins les photographies d'Éric Bouvet.

Entrée libre, La Sabline, Lussac-Les-Châteaux du jusqu'au 6 avril. Tél : 05 49 83 39 80 /lasabline.fr

2^e

RAID

S A I N T M A R T I N

21 & 22 JUIN 2019

CANDES-SAINT-MARTIN-LIGUGÉ

Raid XL - Raid L - Par équipe de 2/3/4

Inscriptions sur
lavienne86.fr

